

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

### Modalités

**Public** : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés  
**Durée** : 7h  
**Lieux** : dans les centre OFIAQ Montpellier  
**Modalités d'évaluation** : Test et QCM  
**Délais d'accès** : inscription possible jusqu'à 48h avant le début de la session  
**Prix** : 135€

### Objectifs

Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique  
Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur  
Se préparer et passer l'examen AIPR (valable 5 ans)  
**Contact** : [recrutement@ofiaq.fr](mailto:recrutement@ofiaq.fr)

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

### Module théorique AIPR opérateur

Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur  
Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens  
Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens selon les caractéristiques des énergies liés aux atteintes des réseaux existants  
Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)  
Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité  
Le respect de l'environnement, des marquages-piquetages, des signes avertisseurs et indicateurs, des moyens de repérage, du terrain  
Identification des situations dangereuses ou inattendues

### Module pratique AIPR opérateur

Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail  
Analyses des risques sur la zone de travail par rapport à des situations exposées in situ par le formateur  
Reconnaissance du matériel en lien avec les réseaux

